

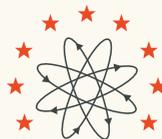
COLLOQUE DE RESTITUTION



CHAIRE MASTER

Droit de la consommation

Fondation



La sollicitation du consommateur

Rapport de la Chaire droit de la consommation présenté à
Marie-Paule Benassi (Commission européenne) & Philippe Guillermin (DGCCRF)

Mardi 12 décembre 2023 - 9h30 à 18h

**Maison internationale de la recherche
CY Cergy Paris Université**

Format hybride - Posez vos questions en direct sur le tchat

Maison Internationale de la Recherche (MIR)

1 Rue Descartes, 95000 Neuville-sur-Oise - **Accès** : Neuville-Université / RER A - Train Ligne L

Inscription obligatoire : <https://lstu.fr/sollicitationinscription>

Contact : chaire-droitdelaconsommation@cyu.fr - **Suivez-nous sur les réseaux** :   



PROGRAMME

9h Accueil café

9h30 Mots d'accueil par **Christel Bériot**, directrice générale de CY Fondation

9h45 **Propos introductifs** par **Carole Aubert de Vincelles**, professeure, CY Paris Cergy Université, directrice de la Chaire Droit de la consommation et **Natacha Sauphanor-Brouillaud**, professeure, Université Paris Nanterre, co-directrice de la Chaire Droit de la consommation

MATINÉE - LA SOLLICITATION PAR LE PRIX

sous la présidence de **Carole Aubert de Vincelles**

10h **Table ronde 1 : La sollicitation par un prix réduit : les annonces de réduction du prix**

Marc Lolivier, délégué général, FEVAD - **Cédric Musso**, directeur de l'action politique, UFC-Que Choisir - **Alain Souilleaux**, directeur juridique, FCA

Marie-Paule Benassi, en charge de la politique des consommateurs à la DG Justice, Commission européenne - **Philippe Guillermin**, chef du bureau droit de la consommation, DGCCRF

11h30 **Table ronde 2 : La sollicitation par un prix élevé : les règles de concurrence**

Anne-Sophie Choné-Grimaldi, professeure, Université Paris Nanterre - **Cédric Musso**, directeur de l'action politique, UFC-Que Choisir - **Alain Souilleaux**, directeur juridique, FCA

12h30 Cocktail déjeunatoire

APRÈS-MIDI - LES MODES DE SOLLICITATION

sous la présidence de **Natacha Sauphanor-Brouillaud**

14h **Table ronde 3 : La licéité en question des modes de sollicitation**

Frédéric Billon, délégué général, FVD - **Marielle Cohen-Branche**, médiateur, AMF - **Magali Jalade**, directrice des affaires publiques et juridiques, ARPP - **Florence Lanoé**, directrice juridique BtoC, Engie - **Cédric Musso**, directeur de l'action politique, UFC-Que Choisir

Marie-Paule Benassi, en charge de la politique des consommateurs à la DG Justice, Commission européenne - **Philippe Guillermin**, chef du bureau droit de la consommation, DGCCRF

15h30 **Table ronde 4 : L'enjeu des données personnelles dans les modes de sollicitation**

Marc Lolivier, délégué général, FEVAD - **Julie Macaire**, responsable juridique, FVD - **Nathalie Martial Braz**, vice-Chancelor Sorbonne University Abu Dhabi - **Cédric Musso**, directeur de l'action politique, UFC-Que Choisir

Représentant de la CNIL (*sous réserve*)

16h30 **Table ronde 5 : L'impact écologique des modes de sollicitation**

Patricia Foucher, cheffe du bureau juridique, INC - **Pierre Lequet**, maitre de conférences, Université Polytechnique Hauts-de-France - **Grégoire Leray**, professeur, Université de Nice - **Alain Souilleaux**, directeur juridique, FCA

17h30 **Remise du Rapport** à Marie-Paule Benassi pour la Commission européenne et Philippe Guillermin pour la DGCCRF

La Chaire Droit de la consommation a pris l'initiative de consacrer son premier travail de recherche à la sollicitation du consommateur. Ce rapport analyse la pertinence globale de la législation française et européenne entourant la sollicitation du consommateur et propose des améliorations. À l'occasion de ce colloque, ces propositions seront présentées et discutées en présence de Marie-Paule Benassi de la Commission européenne et Philippe Guillermin de la DGCCRF.

La sollicitation du consommateur est au cœur de l'activité économique ; elle réunit tous les procédés, pratiques et techniques, mis à la disposition des professionnels pour capter l'attention du consommateur afin de lancer de nouveaux produits, proposer de nouvelles offres ou se positionner sur un marché. Si la sollicitation est utile au consommateur, celui-ci a besoin d'une protection afin d'assurer un consentement libre et éclairé à ses décisions commerciales. Les modes de sollicitation se sont considérablement diversifiés, de la publicité à l'offre en passant par toutes les phases de prospection physique et numérique. Bien que libre par principe, la sollicitation commerciale fait l'objet d'un encadrement législatif foisonnant et disparate, d'origine tant européenne que nationale. Celui-ci intervient souvent au coup par coup, au gré du constat de dérives dans certains secteurs, sans être toujours accompagné d'une vision d'ensemble. C'est précisément cette vision que s'attache à rétablir ce rapport.

Rédigé par des universitaires, ce rapport est le fruit d'un travail collectif et d'une réflexion commune construite au sein de la Chaire Droit de la consommation réunissant universitaires et partenaires professionnels afin de prendre en compte, au-delà de la cohérence des règles, leur effectivité à travers les difficultés d'application que seule la pratique est susceptible de révéler pleinement. La diversité des partenaires et surtout leur représentativité de différents intérêts donnent toute leur force aux analyses et propositions communes.

Inscription obligatoire : <https://lstu.fr/sollicitationinscription>

Contact : chaire-droitdelaconsommation@cyu.fr

Suivez-nous sur les réseaux :   